



## Termes de référence

### Evaluation finale du projet :

« JEUNES INITIATEURS 3 ; les jeunes de la région de l'oriental, acteurs de citoyenneté et de la démocratie participative, au service des personnes en situation vulnérable »

Date limite de réception des propositions : 28 février 2023 à 23h59

Sélection du cabinet d'évaluation/Consultant-e : 6 mars 2023

Démarrage effectif de la mission : 10 mars 2023

L'Association Thissaghna pour la Culture et le Développement (ASTICUDE) recherche un cabinet ou un-e consultant-e pour réaliser l'évaluation finale du projet « JEUNES INITIATEURS 3 ; les jeunes de la région de l'oriental, acteurs de citoyenneté et de la démocratie participative, au service des personnes en situation vulnérable », mis en œuvre du 1er octobre 2021 au 28 février 2023 et financé par l'Agence Catalane pour la Coopération au Développement (ACCD).

L'évaluation du projet vise à objectiver l'atteinte des objectifs du projet, à renseigner et à analyser les indicateurs du projet, ainsi qu'à proposer des recommandations pour une nouvelle phase du projet.

### 1. Présentation des acteurs :

Association marocaine à but non lucratif, ASTICUDE est un dispositif qui mobilise les compétences de son équipe engagée et qui dispose de l'expérience et des références nécessaires à la bonne conduite de ses missions de développement. Elle Conçoit et met en œuvre des projets de terrain de développement et des actions d'aide humanitaire qui contribuent à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale et à améliorer le bien-être des personnes vulnérables.

Créée en 1999 par l'initiative des jeunes diplômés. Depuis sa constitution, le souci de la promotion de la diversité culturelle fut toujours au centre de ses préoccupations, en effet la création de l'ASTICUDE même fut pour ladite raison. Pour y aboutir, l'ensemble des activités entreprises pendant les premières années de l'association furent orientées vers la création d'un climat culturel susceptible d'encourager les jeunes et les inciter à être des citoyennes et citoyens actifs. Le parcours évolutif de l'association a engendré que celle-ci s'engage dans la diffusion de la culture de solidarité, de développement, de coopération et de droits humains par le biais de la sensibilisation sur son importance dans la construction des valeurs de citoyenneté. C'est ainsi, qu'elle s'est penchée à travailler dans la coopération internationale, depuis 2005, en adoptant une stratégie de complémentarité entre l'action culturelle, humanitaire et celle de développement durable tout en intégrant l'approche genre et l'approche basée sur les droits de l'homme comme éléments transversaux dans tous les plans d'action de l'Association qui se ramifient en programmes, projets et activités.

Considérant que les jeunes sont le maillon fort d'un écosystème du développement, l'association ASTICUDE a fait le choix de s'inscrire dans une dynamique visant la construction d'une société démocratique à travers la consolidation du rôle des jeunes, en tant qu'acteurs de changement, dans la promotion des droits de



l'homme tels que définis dans les chartes internationales en renforçant leurs propres capacités d'intervention envers les personnes vulnérables ( public féminin, population migrante,...etc.). Engagée auprès des jeunes, ASTICUDE entend outiller cette jeunesse pour mieux faire porter leur parole au haut niveau et auprès de différentes instances pour influencer les politiques locales et publiques dans le but d'une prise de conscience des questions des droits des populations vulnérables. L'ancrage de la coopération internationale d'ASTICUDE dans l'action d'éducation à la citoyenneté et aux droits est par ailleurs une plus-value importante du programme JEUNES INITIATEURS. Grâce à cette approche, les partenaires et la vision internationale sont au service des objectifs de l'association ASTICUDE. Cela se traduit, notamment, par la mise en oeuvre d'actions de solidarité internationale, ancrées dans la fibre de la mobilisation et l'implication des jeunes de la région de l'oriental afin de faire face aux défis de l'égalité des droits, de la liberté et de la participation.

## **2. Description de l'action à évaluer**

Le projet « Jeunes Initiateurs 3 : les jeunes de la région de l'oriental, acteurs de citoyenneté et de la démocratie participative, au service des personnes en situation vulnérable » vise à promouvoir la mobilisation et l'implication des jeunes de la région de l'oriental pour dynamiser l'engagement citoyen, indispensable pour relever les défis de l'égalité des droits, de la liberté et de la participation. Financé par l'Agence Catalane pour la Coopération au Développement (ACCD), ce projet d'une durée de 16 mois (1er octobre 2021 au 28 février 2023) est mis en oeuvre dans la région de l'oriental au Maroc (**en particulier dans les communes de Nador, Beni Nsar, Driouch, Midar, Oujda, Naïma, Berkane et Madagh.**) .

La logique d'intervention du projet est double : s'engager et plaider. Pour cela, deux objectifs spécifiques sont définis :

- 1 : Aider les jeunes à s'insérer dans la vie active et associative : par le développement de leur compétence et la promotion du volontariat communautaire et l'engagement citoyen en partenariat avec les différents intervenants dans le développement de leur territoire ;
- 2 : Plaider en faveur de populations vulnérables identifiées par le projet tout en élargissant le débat autour de la démocratie citoyenne et la responsabilisation des jeunes.

L'articulation entre objectifs spécifiques, résultats attendus, activités et indicateurs est la suivante :

**Objectif global du projet : promouvoir la mobilisation et l'implication des jeunes de la région de l'oriental pour dynamiser l'engagement citoyen, indispensable pour relever les défis de l'égalité des droits, de la liberté et de la participation.**





Résultat 5 : Des échanges de connaissances/expériences et des questions thématiques ont enrichi le débat sur une plateforme de capitalisation du projet.

Principale activité prévue :

5.1 : Organisation des séminaires semi-présentiels mensuels sur différentes questions thématiques.

### **3. Description du travail d'évaluation du projet**

Le travail d'évaluation se décompose en deux lots distincts :

Le lot 1 porte sur la réalisation d'une évaluation de projet qui vise à renseigner et à analyser les indicateurs du projet ainsi qu'à proposer des recommandations pour une nouvelle phase du projet. Cette démarche se focalise sur le processus de mise en œuvre et le degré d'atteinte des objectifs spécifiques du projet JEUNES INITIATEURS 3 ;

Le lot 2 porte sur la réalisation d'une évaluation d'impact social qui vise à analyser les effets que l'on peut attribuer au projet JEUNES INITIATEURS sur les bénéficiaires directs et indirects.

#### **3.1 Evaluation de projet (Lot1)**

##### **3.1.1. Etablissement d'un bilan global du projet évalué**

Le/la consultant-e devra établir un bilan global et objectif des actions du projet depuis son démarrage. Cette étape doit lui permettre de disposer d'une connaissance précise et détaillée du projet, de son évolution et de son contexte. A cet effet, il/elle devra notamment :

1. Rédiger une note méthodologique de l'évaluation ;
2. Analyser, rassembler et consulter toutes les informations et tous les documents relatifs au projet évalué, leurs mises à jour éventuelles, et étudier le cadre logique de l'intervention (finalité, objectifs spécifiques, réalisations, indicateurs) de manière à en acquérir une bonne connaissance. Les documents à consulter seront mis à disposition par l'association ASTICUDE; conduire des entretiens avec les personnes impliquées ou ayant été impliquées dans la conception, la conduite, la gestion et la supervision du projet, dans la zone d'intervention ; conception des outils d'enquête auprès des différents types de bénéficiaires directs et finaux ;
3. Réaliser une enquête sur le terrain dans les collectivités territoriales concernés ; organisation de focus groups avec les bénéficiaires du projet ;
4. Réaliser une triangulation des données et rédiger un rapport d'évaluation finale (livrable en format Word).

##### **3.1.2. Conduite d'une analyse évaluative**

A partir des constats et des informations disponibles, le/la consultant-e devra évaluer la performance du projet à partir des cinq critères : pertinence, efficacité, efficience, coordination, durabilité. Il reviendra Au/à la consultant-e de les préciser et de les compléter.



### 3.1.3. Pertinence et cohérence de l'action

La pertinence examine le bien-fondé de l'action conduite au regard des objectifs et des enjeux déterminés au départ. A ce titre, le consultant examinera la correspondance et la cohérence du projet avec :

- Les besoins et attentes des bénéficiaires ;
- Les stratégies et interventions de l'association ASTICUDE ;
- Les objectifs poursuivis sont-ils toujours d'actualité ? ;
- Les objectifs du projet étaient-ils réalistes et atteignables ? ;
- Le projet a-t-il pris en compte les autres actions développées par d'autres acteurs dans le même secteur ?
- Le projet a-t-il veillé à la promotion de l'égalité femmes-hommes et à la prise en compte des attentes et des besoins spécifiques des femmes, notamment à travers le choix et le nombre (parité) des intervenants, intervenantes, experts et expertes formateurs et formatrices, des bénéficiaires directs, le choix des sujets traités et l'angle de traitement de ces sujets ?.

Cette analyse sera complétée par une appréciation de la cohérence interne du projet (concordance des divers moyens et instruments mobilisés pour concourir à la réalisation des objectifs).

### 3.1.4. Efficacité

L'efficacité apprécie le degré de réalisation des objectifs du projet ainsi que ses éventuels effets non attendus (effets positifs ou négatifs). Elle comprend :

- Une comparaison des résultats attendus et des résultats effectifs du projet ;
- Une analyse des écarts constatés ;
- Une analyse des révisions de certaines activités ou indicateurs du projet.

### 3.1.5. Efficience

L'efficience étudie la relation entre les moyens mis en œuvre, d'une part, et les réalisations financées, d'autre part. L'évaluation conduite par le/la consultant doit permettre :

- D'apprécier si les ressources nécessaires ont bien été mises en place, en temps voulu ;
- D'analyser les éventuels retards constatés ;
- La communication autour du projet a-t-elle atteint ses objectifs ? A-t-elle permis une bonne visibilité des objectifs du projet et de ses activités auprès des publics ciblés (en interne et en externe) ;
- Les ressources matérielles mobilisées ont-elles été adaptées au regard du chronogramme et des contraintes externes.

### 3.1.6. Viabilité / durabilité

Le/la consultant-e examinera si l'atteinte des objectifs et les résultats et impacts obtenus sont de nature à se maintenir, voire à s'amplifier, dans la durée, et si oui à quelles conditions. Il/elle différenciera la viabilité technique, financière et institutionnelle et évaluera les éléments ci-après :

- Le projet a-t-il eu les effets attendus sur les relais communautaires, l'Observatoire communautaire des jeunes, les bénéficiaires directs et indirects ;
- Le projet a-t-il permis de faire émerger un savoir-faire et des bonnes pratiques particuliers au sein des relais communautaires, de l'Observatoire Communautaire des Jeunes et bénéficiaires du projet?.



### 3.1.7. Recommandations

A partir des enseignements tirés de sa mission, de son analyse et après comparaisons avec d'autres méthodes d'intervention ASTICUDE, l'évaluateur/trice formulera des recommandations stratégiques, méthodologiques et opérationnelles pour donner des pistes de réflexion en vue de l'élaboration d'un futur projet « JEUNES INITIATEURS 4 » qui visera un objectif général similaire et déterminera des pistes d'actions adaptés.

### 3.2. Evaluation d'impact social (Lot 2)

L'éducation populaire est au cœur de l'action de JEUNES INITIATEURS 3. A ce titre, il a semblé pertinent d'inclure une évaluation de l'impact social.

#### 3.2.1. Objectifs et axes d'analyse de l'évaluation d'impact social

- **Identifier, analyser, quantifier et qualifier les changements** (Effets, évolutions, inflexions, ruptures) liés au projet JEUNES INITIATEURS 3 pour deux types de parties prenantes :

Les relais communautaires « points focaux », premiers bénéficiaires des activités du projet ;

Les membres de l'unité mobile de formation qui mettent en œuvre les ateliers de réplication des savoirs acquis au sein des 8 quartiers identifiés.

- **Vérifier l'atteinte des objectifs éducatifs** du projet, en mettant l'accent sur l'aspect qualitatif.
- **Donner la preuve de l'impact** du projet, en vue de le communiquer d'une part et de l'améliorer d'autre part

#### 3.2.2. Les activités à évaluer

L'évaluation d'impact social portera sur un échantillon particulier des activités de JEUNES INITIATEURS :

Activité 1 : Renforcement des capacités des relais communautaires, associations, universitaires et personnes ressources

Activité 2 : Ateliers de réplication des acquis par l'Unité mobile de formation/sensibilisation dans les 8 quartiers

Activité 3 : Mise en œuvre d'initiatives communautaires par des jeunes volontaires et pour les plus vulnérables.

Remarque :

Une attention particulière sera apportée aux effets en termes de sensibilisation aux questions d'égalité homme-femme (« approche Genre »).



#### 4. Modalités de l'évaluation

##### 4.1. Compétences requises pour l'évaluation

Les compétences requises pour réaliser cette évaluation sont :

- Connaissance et expérience professionnelle en matière d'évaluation
- Connaissances et expertises techniques et sectorielles dans les domaines de : Education à la Citoyenneté et à la Solidarité, lutte contre les discriminations fondées sur le genre, lutte contre les inégalités, et la promotion des droits de l'homme
- Capacité à mener des enquêtes terrain, maîtrise des techniques d'entretien
- Capacité à développer une démarche impliquant les différentes parties prenantes du projet
- Bonne maîtrise de l'arabe (parlé) et du français (avoir un style rédactionnel intéressant).

##### 4.2. Localisation de l'étude

L'étude aura lieu dans les bureaux du prestataire. Les réunions auront lieu au Siège de l'association ASTICUDE à Nador ou, si les conditions ne le permettent pas, par visioconférence. L'évaluateur/trice pourra interroger l'ensemble des parties prenantes en charge de la direction+ et de la réalisation du projet. Il/elle sera amené(e) à se déplacer dans les communes bénéficiaires du projet (région de l'oriental-Maroc).

##### 4.3. Durée de l'évaluation

La prestation débutera après signature du contrat entre le/la consultant€ et l'association ASTICUDE. La date de démarrage est prévue pour **le 10 Mars 2023 et la fin le 31 Mai 2023**.

#### 5. Livrables attendus

- Une méthodologie de la mission y compris la liste des documents à consulter, les principaux outils de collecte de données, la liste des personnes à rencontrer, un chronogramme détaillé et le calendrier des livrables de la mission ;
- Un rapport d'évaluation : Le rapport d'évaluation finale qui prend en compte toutes les suggestions et recommandations formulées lors de la prestation.

#### 6. Prix

La valeur estimée du marché est de 70 000 MAD TTC (soixante-dix mille dirhams).

#### 7. Dépôt des offres

Veuillez envoyer vos candidatures comprenant un CV actualisé, vos références avec une offre technique complète (note méthodologique) et une offre financière avant la date du : **28 Février 2023** à l'adresse suivante : [asticudecontact@gmail.com](mailto:asticudecontact@gmail.com) en cc. à [jaafar.asticude@gmail.com](mailto:jaafar.asticude@gmail.com) en précisant dans l'objet du mail « Appel à consultation - évaluation du projet JEUNES INITIATEUR 3 ».